

**BUDGET
QUINQUENNAL DE
L'OHI
POUR LA PERIODE
2013-2017**

BUDGET QUINQUENNAL DE L'OHI POUR LA PERIODE 2013-2017 Présenté par le Comité de direction

1. REVENUS

1.1 Contributions des Etats membres

La proposition relative à la valeur des contributions pour la prochaine période quinquennale repose sur le nombre total de parts tel que déterminé à partir des réponses des Etats membres à la lettre circulaire de la Conférence (LCC) 9 en date du 16 juin 2011. Le nombre de parts total prévu s'élève à présent à 694, soit 11 de plus que le nombre de parts utilisé pour le calcul des contributions pour 2012. Ceci n'inclut pas les 4 parts des deux Etats membres (République dominicaine et République démocratique du Congo) suspendus depuis 1983. Les parts des futurs nouveaux Etats membres ou les éventuelles modifications dans le nombre de parts des Etats membres pendant la période quinquennale n'ont pas été prises en compte dans la préparation du budget.

Pour les trois premières années 2013, 2014 et 2015 aucun accroissement de la valeur unitaire de la part n'est proposé. Après sept années (2006 – 2012) d'augmentation nulle de la valeur unitaire de la part, la nécessité de l'accroître de 1% en 2016 et de 2% en 2017 a été anticipée. Cet accroissement nominal suit l'accroissement historique du coût de la vie à Monaco. Comme cela a été le cas au cours des deux dernières années, le Comité de direction s'efforcera via un gain d'efficacité, des économies et une programmation judicieuse d'éviter ces accroissements annuels de la valeur de la part.

1.2 Intérêts sur les comptes bancaires

Bien que les taux d'intérêts sur les comptes bancaires soient restés relativement peu élevés au cours des années passées en raison des développements économiques, en 2011 le Comité de direction est parvenu, après négociations avec les banques, à obtenir des revenus d'intérêt sur placements de 35 000 euros par comparaison aux 25 000 Euros prévus dans le budget. Compte tenu des prévisions économiques actuelles et étant entendu que la situation financière actuelle devrait perdurer tout au long des cinq prochaines années, le revenu annuel des intérêts sur les comptes bancaires a été estimé à 40 000 euros.

2. DEPENSES

Les dépenses du Bureau peuvent être sous-divisées en dépenses de salaires et de coûts de personnel associés, en coûts de fonctionnement et en dépenses d'équipements du Bureau. La partie consacrée aux coûts de personnel est d'approximativement 77% du budget total ; 18% correspondent aux dépenses de gestion courante et 2% aux dépenses d'équipement. Les 3% restant correspondent à des transferts vers les fonds créés à des fins spécifiques, comme le fonds pour les conférences, le fonds de rénovation et le fonds pour le renforcement des capacités.

2.1 Chapitre I – Dépenses de personnel

Les trois principaux postes de dépenses inclus dans les dépenses de personnel sont :

- Les salaires des membres du Comité de direction, du personnel de Catégorie A, B1 et B2;
- Frais médicaux; et
- Pensions pour le personnel retraité.

Durant la prochaine période quinquennale, il est prévu que le personnel bénéficie de promotions normales, à savoir une progression selon l'ancienneté telle qu'elle est prévue dans les tableaux joints en annexe au Règlement du personnel, dont l'impact budgétaire sera d'approximativement 55 000 Euros. Il y aura également lieu de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie à Monaco. Sur la base de l'expérience de la précédente période quinquennale, elle est estimée à une moyenne d'environ 1,5% par an, et s'appliquera à l'ensemble des salaires des directeurs et du personnel.

Comme indiqué plus haut, les dépenses de personnel (11 596 857 Euros) représentent 77 % du budget de fonctionnement et devraient être considérées comme des dépenses incompressibles. 66% de ce chapitre représente les salaires, 18% les frais médicaux, 13% les retraites et les 3% restant couvrent divers items comme les allocations d'étude, les congés dans les foyers et la formation du personnel.

Toutes catégories confondues, l'effectif du personnel comprend 19 personnes qui se répartissent de la façon suivante :

- 3 directeurs;
- 4 adjoints techniques en Catégorie A;
- Un responsable pour les finances et l'administration;
- 9 membres du personnel de Catégorie B1; et
- 2 membres du personnel de Catégorie B2.

Aucune modification dans l'effectif employé n'est prévue dans le budget pour la prochaine période quinquennale.

2.2 Chapitre II – Dépenses de gestion courante

18% soit approximativement 2 697 400 Euros du budget opérationnel couvriront les coûts de fonctionnement. Les principaux postes de ce chapitre sont :

- Dépenses d'entretien des locaux, coûts des télécommunications et frais de poste, honoraires du commissaire aux comptes et déplacements locaux. Bien que l'entretien des locaux soit une obligation de l'Organisation aux termes de l'Article 3 II de l'Accord de siège conclu avec la Principauté de Monaco, le Gouvernement de Monaco continue de soutenir avec générosité, les travaux de rénovation et d'amélioration du Bureau. Le BHI, en étroite coopération avec le Service des bâtiments domaniaux et le Service de l'Urbanisme, s'engage à améliorer systématiquement les installations des locaux afin de

répondre aux nouveaux besoins des directeurs et du personnel, à la tenue de réunions et à l'organisation d'événements. La majeure partie des fonds requis sont alloués par le Département des relations extérieures de Monaco. En 2011 62 000 Euros ont été alloués; pour 2012, 64 500 Euros seront mis à disposition;

- Les déplacements de longue distance ont été fixes pour chaque année de la période quinquennale et sont pratiquement au même niveau qu'en 2012;
- Pour les déplacements au titre de l'assistance technique, le niveau de dépense annuelle a été fixé à 50 000 Euros par an pour la prochaine période quinquennale;
- Les contrats de consultants ont été prévus pour un montant entre 60 000 et 70 000 Euros par an pour la prochaine période quinquennale, à l'appui des exigences techniques croissantes des organes de l'OHI et du programme de travail de l'OHI.
- Aucune modification significative n'est prévue pour les autres postes de ce chapitre, au-delà d'un accroissement d'approximativement 1,5%-2% par an, pour tenir compte de l'inflation telle qu'attendue à Monaco.

2.3 Chapitre III – Dépenses d'équipement

Un pourcentage de 2% soit 323 200 Euros seront alloués par le budget de fonctionnement pour couvrir les dépenses de ce chapitre. Les principaux postes de ce chapitre sont l'acquisition d'équipement informatiques et de mobilier ainsi que l'amortissement des actifs immobilisés.

3. FONDS

3.1 Chapitre IV – Dotation aux fonds

Les dotations aux fonds pour la période 2013-2017 ont été estimées de la façon suivante :

- Fonds pour la GEBCO. Ce fonds recevra la subvention annuelle accordée chaque année par le Gouvernement de Monaco pour la tenue à jour, entre autres activités, de la GEBCO. Pour 2012, un montant de 8 100 Euros est prévu et celui-ci restera au même niveau pour la prochaine période quinquennale;
- Fonds d'impression. Aucune dotation n'est prévue pour ce fonds dont le niveau reste à 73 793 Euros;
- Fonds de rénovation. Une dotation de 3 000 Euros est prévue et viendra renforcer le fonds pour un montant total de 15 000 Euros en 2017;
- Fonds pour les Conférences. Un montant total de 200 000 Euros a été projeté sur la période quinquennale, afin de faire face aux dépenses de la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire/Assemblée de 2014 et de la XVIIIème Conférence HI/Assemblée de 2017;
- Fonds pour le déménagement des directeurs et du personnel de Catégorie A. Un total de 37 500 Euros est prévu pour la période quinquennale afin de couvrir les modifications attendues parmi le personnel de Catégorie A et les directeurs ;

- Fonds pour le renforcement des capacités. Il est prévu d'allouer un montant total de 125 000 Euros à partir du budget de l'OHI pour la période quinquennale.

4. TABLEAUX POUR LES PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2013-2017

L'Annexe A présente le détail des prévisions budgétaires sur la période quinquennale 2013-2017.

ANNEXE A

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE
PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 2013-2017
TABLEAU I - REVENUS - (Euros)

	Estimations adoptées 2012	Estimations adoptées 2013	Estimations adoptées 2014	Estimations adoptées 2015	Estimations adoptées 2016	Estimations adoptées 2017
Accroissement proposé en pourcentage	0,00	(%) 0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Nombre de parts précédent						
Etats membres nouveaux/réintégrés						
Modification des tonnages						
Nombre de parts final	680	694	694	694	694	694
Valeur unitaire de la part	3984,48	3984,48	3984,48	3984,48	4024,32	4064,57
A. CONTRIBUTIONS						
	698	2 781 167				
Provision pour les états membres suspendus	-4	-15 938				
Bases des estimations budgétaires	2 709 446	2 765 229	2 765 229	2 765 229	2 792 881	2 820 810
B. VENTES DE PUBLICATIONS	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
C. ANNONCES DANS LES PUBLICATIONS	0	0				
D. INTERETS SUR COMPTES EN BANQUES	30 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
E. REVENUS EXCEPTIONNELS	8 200	8 200	8 200	8 200	8 200	8 200
F. IMPOT INTERNE						
	161 860	170 151	171 853	176 578	181 876	187 787
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
	2 911 006	2 985 080	2 986 782	2 991 508	3 024 457	3 058 297
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

Annexe A

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE
PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 2013-2017
TABLEAU II - DEPENSES - (Euros)

CHAPITRE	Dépenses estimées 2012	Proposition de budget 2013	Proposition de budget 2014	Proposition de budget 2015	Proposition de budget 2016	Proposition de budget 2017
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
I. DEPENSES DE PERSONNEL						
Salaires Comité de Direction	2 185 720	2 266 192	2 283 451	2 303 184	2 334 833	2 409 197
Salaires des autres membres du personnel						
Charges sociales						
Côtisations patronales aux régimes de retraite						
Charges de personnel non permanents (formation, etc...)						
II. DEPENSES DE GESTION COURANTE	532 035	558 400	553 600	541 400	542 400	501 600
Entretien, communications, etc..						
Consultant						
Voyages						
Publications						
III. DEPENSES DE CAPITAL	67 051	69 300	64 300	63 200	63 200	63 200
IV. GEBCO	8 200	8 200	8 200	8 200	8 200	8 200
FONDS D'IMPRESSION						
V. FONDS POUR LA RENOVATION DES LOCAUX	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
VI. FONDS POUR LA CONFERENCE	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
VII. FONDS POUR LE DEMENAGEMENT DES DIRECTEURS	20 000	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
VIII. FONDS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES	55 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
	2 911 006	2 977 592	2 985 051	2 991 483	3 024 133	3 057 697

Annexe A

TABLEAU II A : DETAIL DES DEPENSES

CHAPITRES ET POSTES	Dépenses	Proposition	Proposition	Proposition	Proposition	Proposition
	estimées	de budget	de budget	de budget	de budget	de budget
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
I. DEPENSES DE PERSONNEL						
a) Salaires - Comité de Direction	451 000	460 020	466 920	471 590	478 663	495 417
b) Salaires - Catégorie A	581 500	593 130	602 027	608 047	617 168	638 769
- Traducteurs (BT)	134 700	137 394	139 455	140 849	142 962	147 966
- Services généraux (Cat. B & C)	451 400	460 428	467 334	472 008	479 088	495 856
Heures supplémentaires (Cat. B & C) (Coûts afférents aux salaires)	6 000	6 120	6 100	6 100	6 192	6 408
c) Gratifications annuelles (Cat. B & C uniquement)	37 617	38 369	38 945	39 334	39 924	41 321
d) Côtisations patronales aux régimes de retraite	330 890	337 508	342 571	345 996	351 186	363 478
e) Assurances cotisées sur les salaires	15 425	15 940	16 099	16 260	16 650	16 983
f) Médical (primes du GAN)	69 638	73 149	70 000	70 000	70 000	70 000
g) Allocations familiales	11 500	11 500	11 000	11 000	11 000	11 000
h) Allocations pour frais d'étude	10 700	37 633	35 000	35 000	35 000	35 000
(coûts indépendants des salaires)						
i) Médical - remboursement des soins	70 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
j) Médical - remboursement obtenus du GAN	-15 000	-35 000	-35 000	-35 000	-35 000	-35 000
k) Congés dans les foyers	9 000	16 000	15 000	15 000	15 000	15 000
l) Dépenses de personnel diverses	5 100	15 000	12 000	12 000	12 000	12 000
(Charges de personnel non permanences)						
m) Salaires - Personnel temporaire	6 250	3 000	3 000	2 000	2 000	2 000
n) Formation du personnel du BHI	10 000	11 000	8 000	8 000	8 000	8 000
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
	2 185 720	2 266 192	2 283 451	2 303 184	2 334 833	2 409 197

Annexe A

TABLEAU II A : Détail des dépenses (suite)

TABLEAU II A - Suite	Dépenses estimées 2012	Proposition de budget 2013	Proposition de budget 2014	Proposition de budget 2015	Proposition de budget 2016	Proposition de budget 2017
CHAPITRES ET POSTES	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
II. DEPENSES DE GESTION COURANTE						
(Entretien, communications, etc...)						
a) Maintenance des locaux	59 600	50 000	50 000	50 000	50 000	5 000
Assurance multirisques	2 200	2 700	2 700	2 700	2 700	2 700
Maintenance de l'équipement informatique	39 200	55 000	50 000	50 000	50 000	50 000
b) Fournitures de bureau	8 500	10 000	10 200	10 000	10 000	10 200
c) Affranchissement, téléphone, télécopie	43 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
d) Déplacement des locaux	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300
e) Frais bancaires	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
f) Consultants (autre que le Commissaire aux comptes)	43 000	70 000	70 000	60 000	61 000	65 000
g) Commissaire aux comptes	4 300	4 400	4 400	4 400	4 400	4 400
h) Relations publiques	21 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
i) Dépenses diverses de fonctionnement	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
(Frais de voyages)						
j) Renforcement des capacités (Progr. 2 uniquement)	45 000	52 000	52 000	50 000	50 000	50 000
k) Voyages longue distance (Tous les Progr. à l'exception du 2)	230 000	235 000	235 000	235 000	235 000	235 000
(Frais de Publications)						
l) Revue hydrographique internationale	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
m) Autres publications	13 935	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	532 035	558 400	553 600	541 400	542 400	501 600

Annexe A

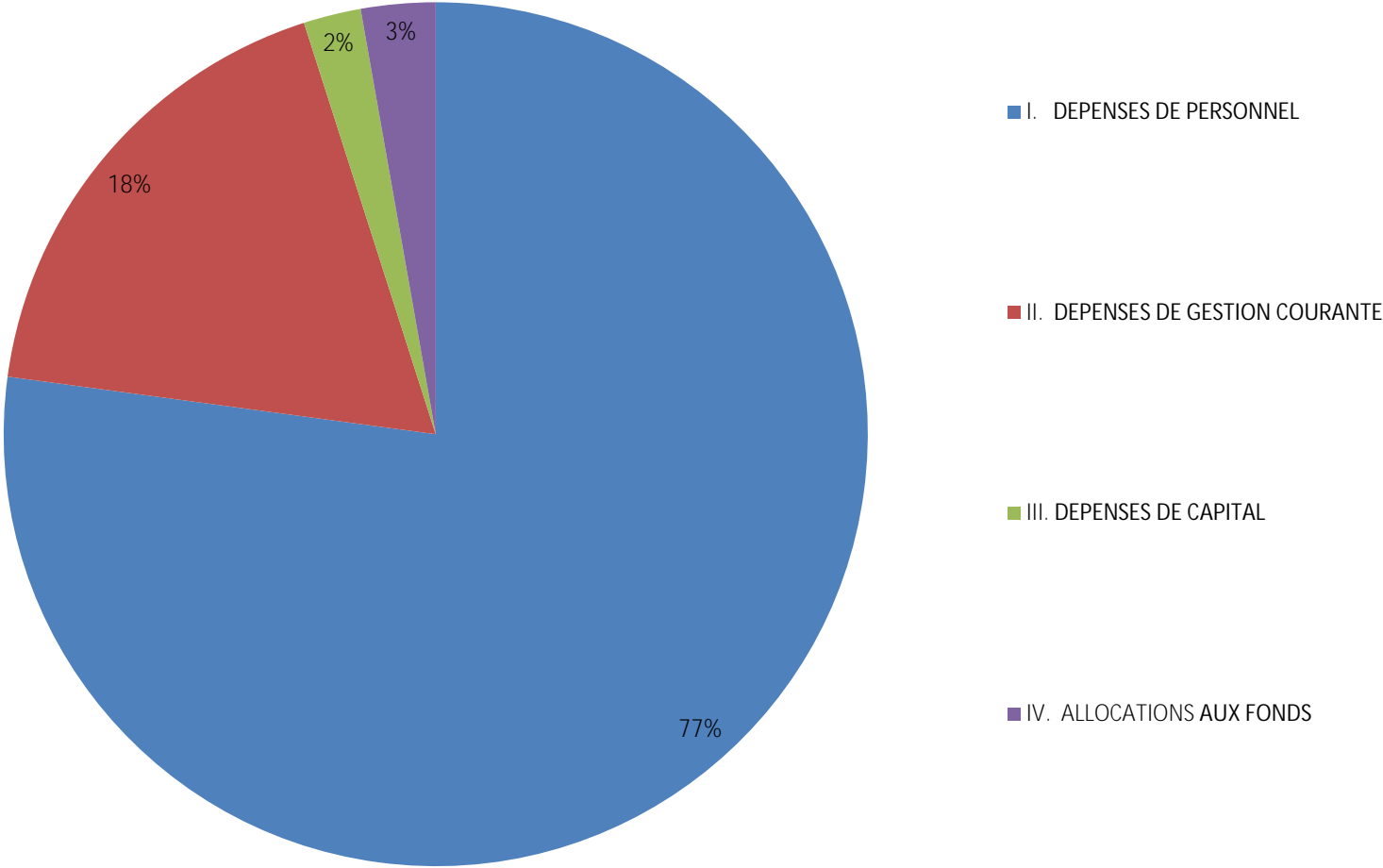
TABLEAU II A : Détail des dépenses (suite)

CHAPITRES ET POSTES	Dépenses estimées 2012	Proposition de budget 2013	Proposition de budget 2014	Proposition de budget 2015	Proposition de budget 2016	Proposition de budget 2017
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
III. DEPENSE DE CAPITAL						
a) Achat de matériel informatique	35 000	35 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Amortissement des immobilisations	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Achat de mobilier et autres équipements	11 000	13 000	13 000	12 000	12 000	12 000
b) Achat de publications et reliure	1 051	1 300	1 300	1 200	1 200	1 200
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
	67 051	69 300	64 300	63 200	63 200	63 200
=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====
DEPENSES DE GESTION ANNUELLES	2 784 806	2 893 892	2 901 351	2 907 784	2 940 433	2 973 997
=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====
IV. FONDS POUR LA GEBCO	8 200	8 200	8 200	8 200	8 200	8 200
V. ALLOCATION POUR LE FONDS D'IMPRESSION	0	0	0	0	0	0
VI. ALLOCATION POUR LE FONDS DE RENOVATION	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
VII. ALLOCATION POUR LE FONDS POUR LES CONFERENCES	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
VIII. DEMENAGEMENT DES DIRECTEURS ET DU PERSONNEL DE CATEGORIE A	20 000	7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
IX ALLOCATION POUR LE FONDS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES	55 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL DES DEPENSES	2 911 006	2 977 592	2 985 051	2 991 483	3 024 133	3 057 697
	=====	=====	=====	=====	=====	=====

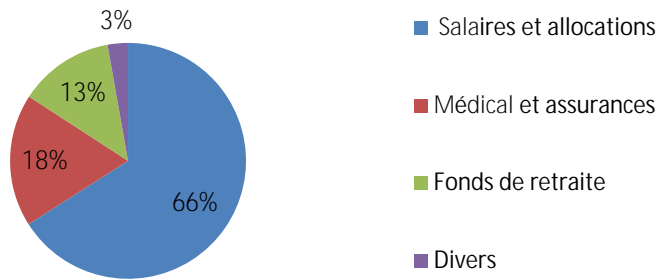
ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE
PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 2013-2017
TABLEAU III : RECAPITULATION BUDGETAIRE - (Euros)

	Dépenses estimées 2012	Proposition de budget 2013	Proposition de budget 2014	Proposition de budget 2015	Proposition de budget 2016	Proposition de budget 2017	
CHAPITRES ET POSTES	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	
Dépenses nettes	2 911 006	2 977 592	2 985 051	2 991 483	3 024 133	3 057 697	
Revenus	2 911 006	2 985 080	2 986 781	2 991 507	3 024 457	3 058 296	
Excédent budgétaire	0	7 488	1 730	24	324	599	
Déficit budgétaire	0	0	0	0	0	0	
Allocation à des fonds spécifiques	0	0	0	0	0	0	
Postes exceptionnels et opérations de change	0	0	0	0	0	0	
Incidence sur le fonds de roulement	0	0	0	0	0	0	
Effet sur le capital	0	7 488	1 730	24	324	599	
	=====	=====	=====	=====	=====	=====	
			Balance net pour la période quinquennale				10 165

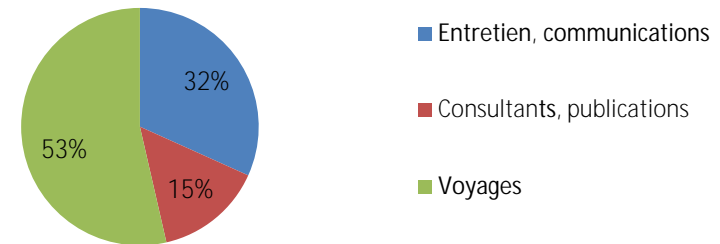
DEPENSES BUDGETAIRES ANNUELLES (15 035 957)



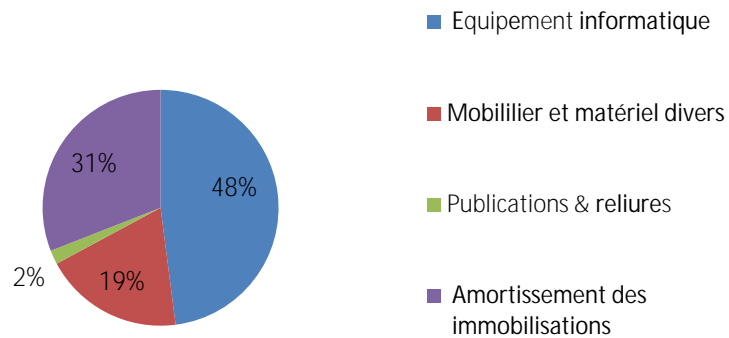
CHAPITRE I DEPENSES DE PERSONNEL (11 596 857)



CHAPITRE II DEPENSES DE GESTION COURANTE (2 697 400)



CHAPITRE III DEPENSES DE CAPITAL (323 200)



CHAPITRE IV ALLOCATION AUX FONDS (418 500)

